



Édition multimédia et presses universitaires électroniques

Alain Vuillemin

► To cite this version:

Alain Vuillemin. Édition multimédia et presses universitaires électroniques. Revue de l'EPI (Enseignement Public et Informatique), 2000, 98, pp.53-60. edutice-00001249

HAL Id: edutice-00001249

<https://edutice.hal.science/edutice-00001249>

Submitted on 18 Nov 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉDITION MULTIMÉDIA ET PRESSES UNIVERSITAIRES ÉLECTRONIQUES

Alain VUILLEMIN

Le développement de futures presses universitaires électroniques et multimédias pourrait devenir à terme un domaine important de l'édition savante en France. Les enjeux sont importants. Ils sont scientifiques et culturels tout d'abord : comment s'effectuera, demain, la diffusion de la science et de la recherche universitaire en langue française à l'intérieur des nouveaux espaces numériques et technologiques qui se constituent ? Ils sont ensuite économiques et éditoriaux : quelle part l'édition savante pourra-t-elle représenter à l'intérieur de l'édition française et francophone, qu'elle soit numérisée ou imprimée ? Ils sont enfin politiques et institutionnels, en raison des coûts qui seront induits et de la situation particulière de ce secteur de l'édition qui n'est pas considéré comme rentable mais qui est jugé indispensable à l'affirmation de la vitalité de la recherche universitaire. Or il est tenu par l'État¹, de surcroît, de ne pas concurrencer des maisons d'édition privées susceptibles de proposer des publications de même nature. On peut donc se demander en effet ce que sera l'attitude des Pouvoirs publics et celle des universités, dont on sait l'autonomie et l'indépendance, face à ce double paradoxe.

Les attentes sont immenses pourtant. Une édition électronique universitaire ou savante, a d'ailleurs commencé à se constituer, hors ligne ou en ligne, sur un nombre croissant de sujets depuis une quinzaine d'années au moins. On signalera, par exemple, pour le seul domaine des études littéraires, l'existence depuis 1987 de la collection de textes numérisés *Frantext* de l'Institut National de la Langue française sur la littérature française de 1660 à 1960, le cédérom *Discotext1* des éditions Hachette qui en a dérivé en 1992, la parution récente de deux éditions critiques de la totalité des œuvres de Proust et de Rimbaud sur des

1. Voir la Circulaire du 20 mars 1998 relative à l'activité éditoriale des administrations et des établissements publics de l'État NOR: *PRMX9800699C*, consultable sur le site :
« http://www.culture.fr/paca/services/text_lois/loi_livre.htm ».

cédéroms chez Champion électronique en 1998, d'un autre cédérom sur Proust aux éditions Gallimard en 1999, de trois autres cédéroms de la maison d'édition Acamédia sur Dumas (1996), sur Chateaubriand (1997) et sur Balzac (1999), sans compter, dès 1994 et 1996, deux autres titres aux éditions Ilias sur les *Fables* de La Fontaine et sur *L'Intégrale du théâtre de Molière*. Depuis 1996 aussi, sur un autre plan, mais toujours en français, les Presses de l'Université de Montréal au Québec proposent sur Internet une première revue littéraire savante, la revue *Surfaces*², en littérature générale et comparée, et il existe maintenant un nombre croissant de revues littéraires francophones diffusées sur Internet.

En anglais, dans le monde anglo-saxon, le phénomène est encore plus important. Les Presses électroniques (« Electronic Publishing ») de l'Université d'Oxford ont été créées dès le début des années 1990. Aux États-Unis, dès le mois de novembre 1996, on pouvait déjà identifier sur Internet, rien qu'à cette date, plus de 700 cours universitaires qui étaient proposés à distance via ce réseau de télécommunications et plus de 30 fournisseurs d'information accrédités, à savoir des universités et des collèges universitaires, et plus de 2 000 liens vers des sites analogues³. Ce nombre n'a pu que s'accroître depuis, en des proportions exponentielles.

En France, dans ce même domaine, en français, en dehors de quelques rares initiatives individuelles et des efforts de l'Agence Universitaire de la Francophonie dans un certain nombre de disciplines prioritaires sur le réseau francophone Refer, il n'existait pas encore en 1999, à proprement parler, de « presses universitaires électroniques ». Pourquoi ? On ne le sait trop. Le processus qui s'amorce est d'une très grande complexité, il est vrai. Personne n'en maîtrise vraiment les implications. Et, avant d'envisager de créer de véritables presses universitaires électroniques, peut-être conviendrait-il de réfléchir au préalable sur ce qu'elles devraient être, de préférence en partant du point de vue de leurs futurs utilisateurs, c'est-à-dire les universitaires, les chercheurs, les enseignants et les étudiants, pour tenter d'en déduire comment il conviendrait de les consulter, de les concevoir, de les légitimer et, enfin, de les rentabiliser.

2. Voir le site de l'Université de Montréal : « <http://www.pum.umontreal.ca/pum> ».

3. Voir le site de l'Université du Québec à Montréal : « <http://www.obelix.uqss.quebec.ca/pdr> ».

I. COMMENT CONSULTER ?

Des presses universitaires proposent des ouvrages savants, dont le contenu est très riche par définition. Il serait donc souhaitable qu'une informatisation intelligente de ces presses préserve la richesse intellectuelle et scientifique des publications, et que le recours aux nouvelles technologies ne les mutilent pas mais permettent au contraire d'en varier les approches, les consultations et les exploitations, de manière à ce que l'examen des conclusions d'une étude achevée puisse susciter à son tour de nouvelles recherches⁴. Tel devrait en être le principe. La simple translation du contenu d'un document d'un support matériel imprimé, un livre, à un support numérisé quelconque pour une dépense accrue, sans que ce transfert ne comporte le moindre avantage sur le plan de la facilité de la consultation ou sur l'efficacité de la lecture, ne présente pas un très grand intérêt. On ne prendra pas parti sur les controverses qui ont commencé à se produire sur le degré d'intérêt ou de légitimité des différents modes de consultation, encore très embryonnaires, ou, encore, de « lecture assistée par ordinateur »⁵ plus ou moins interactifs qui ont commencé à apparaître. On se bornera seulement à inventorier trois grandes orientations, peut-être complémentaires, qui semblaient devoir s'affirmer dans cette perspective, ces dernières années, selon le degré de passivité ou d'activité des modes de lecture qui étaient proposés. La lecture (ou la consultation) devant un écran peut rester purement passive, être « assistée par ordinateur » tout d'abord. Ainsi en est-il de la presque totalité des 70 000 ouvrages que le serveur *Gallica* de la Bibliothèque nationale de France proposait à la consultation sur Internet au seuil de cet an 2000. Ainsi en est-il des 86 000 ouvrages, entièrement numérisés, de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France, que les lecteurs pouvaient consulter en son site de Tolbiac, toujours au début de cette année 2000 à partir de quelques 260 « stations de lecture assistée par ordinateur » dont cette institution disposait. Tous ces livres ont été reproduits en un mode « fac-simile » numérisé. Ce sont des photographies digitalisées des pages imprimées des éditions « princeps » des fonds de la BnF. qui s'affichent sur les écrans de ces stations de travail. Par rapport à la manière dont on lit d'ordinaire une page de livre imprimé, l'acte de lecture ne change pas fondamentalement

4. Sur les perspectives ouvertes à la recherche par Internet, voir GUÉDON (Jean-Claude) : *La Planète Cyber. Internet et cyberspace*, Paris, Découvertes-Gallimard, 1996.

5. Voir sur ce point VUILLEMIN (Alain) et LENOBLE (Michel) : *Littérature, informatique, lecture : de la lecture assistée par ordinateur à la lecture interactive*, Limoges, Pulim, 1999.

de nature. Il est « assisté » par l'informatique. Un langage d'annotation périphérique permet d'associer des notes et des commentaires à ce qui est lu, et de récupérer en principe les résultats de ces observations. Une autre approche, plus active, a aussi commencé à se répandre avec la diffusion du réseau Internet et des systèmes « hypertextes » (dont le concept remonte cependant à 1965). La lecture s'assimile à une « circulation » ou à une « navigation », extrêmement rapide, à l'intérieur d'un texte ou d'un univers documentaire, textuel ou multimédia, tantôt selon des parcours pré-déterminés tantôt au gré du lecteur. La démarche permet d'explorer très vite des corpus immenses et de les feuilleter à volonté en quelque sorte. Il ne s'agit toutefois que d'une lecture plutôt de « surface », qui gagne en extension mais non en compréhension. D'autres modes de lecture, plus « interactifs », existent, où le lecteur devient un « écrivain ». Il « écrit » sur ce qu'il « lit ». Il peut intervenir directement sur les modes d'exploration des textes. Les actes de la lecture et de l'écriture (d'un mot, d'une suite de mots, d'une série de questions en langage naturel ou d'une reformulation) tendent à se confondre pour permettre des recherches langagières, linguistiques ou, éventuellement, statistiques plus élaborées. La lecture gagne en compréhension. Au lecteur se trouve conféré un rôle actif, qui sera certes plus ou moins important selon les caractéristiques des fonctionnalités proposées par les logiciels de lecture interactive. La version 5 du logiciel de consultation multimédia du cédérom de l'*Encyclopédie Universalis*, diffusé depuis le début de l'an 2000, donne une idée du degré d'élaboration auquel de tels systèmes de « lecture interactive » étaient déjà parvenus en 1999. L'idéal serait, sans doute, que de futures presses universitaires électroniques réussissent à intégrer ces différents modes de consultation et de lecture.

II. COMMENT CONCEVOIR ?

Il n'est que de parcourir les catalogues de publications imprimés que les premières presses universitaires françaises proposent déjà sur Internet. L'éventail des disciplines, la multiplicité des titres, la variété des travaux et des recherches publiés sont tels qu'il serait vain de prétendre définir quelque modèle unique de presses universitaires électroniques. Inversement, il paraît difficile d'imaginer que chaque publication potentielle puisse donner lieu, chaque fois, à la conception d'un logiciel de consultation ou de lecture spécifique. Des compromis devront être recherchés. Encore faudrait-il que les universités qui possèdent des presses ou qui souhaiteraient créer des presses électroniques acceptent

d'intégrer des démarches de conduite de projets informatiques qui sont devenues d'une pratique courante dans de nombreux secteurs d'activités mais qui sont encore rares dans le monde universitaire. Il s'agirait en effet d'élaborer d'abord des produits prototypes, des maquettes d'édition expérimentales, originales, qui permettraient déjà d'éprouver sur un plan technique le degré de « faisabilité » de l'édition électronique d'une thèse, d'une monographie, d'une publication collective, d'une revue, d'un manuel, d'un cours selon les disciplines. Il serait important, dans une seconde étape, de comparer et de confronter des modèles éditoriaux, des réalisations exemplaires, dont l'architecture générale et les caractéristiques principales, sur un plan informatique, pourraient être reproduites en série ou être appliquées à différents contenus. Au-delà, ce sont des recherches fondamentales et appliquées en ingénierie documentaire, en ingénierie linguistique voire en ingénierie « littéraire » qui seraient à susciter et à encourager, avec le souci de contribuer à la constitution de futures banques générales de références où toutes les publications électroniques pourraient venir s'agréger, ne serait-ce qu'à des fins de conservation ou de consultation. Des travaux menés ici et là, dans certains centres de recherches universitaires, notamment par le groupe Sator de l'université Paul Valéry (Montpellier III) ou le Certel de l'université d'Artois, préfigurent cette idée. Le défi, toutefois, est considérable. Il est de trouver les moyens de concevoir à une échelle qui devienne presque industrielle les instruments de travail qui seraient les mieux appropriés à l'exploitation la plus intelligente possible de la richesse scientifique des publications qui seront proposées.

III. COMMENT LÉGITIMER ?

Un doute, radical, pèse sur les nouvelles technologies. Ce qu'on appelle une édition « électronique » est un produit instable, éphémère, rapidement rendu désuet par le caractère vite obsolète des ordinateurs. La durée de vie d'une génération d'équipement matériel est de quatre ans, celle d'un produit logiciel de dix-huit mois. D'où la difficulté : comment faire reconnaître comme scientifiquement acceptable et surtout pérenne, notamment en lettres, en langues et en sciences humaines, l'idée qu'une publication électronique puisse être si fugace et précaire, alors qu'un livre imprimé paraît éternel ? La situation n'est pas la même dans les sciences exactes, où les scientifiques savent que le savoir, dans leurs disciplines, est renouvelé en permanence. Par contre, en lettres ou en sciences humaines, le contenu d'un travail universitaire peut faire

autorité pendant un temps très long. Il est des livres et des thèses « centenaires », auxquels on se réfère toujours. Or, dans le cas des publications électroniques, l'obsolescence rapide des supports, des technologies et des logiciels condamne ces parutions à disparaître prématurément, indépendamment de la qualité scientifique du contenu. Il suffit qu'un ordinateur tombe en panne sur le réseau Internet pour qu'on ne puisse plus accéder à un site d'information. En ce qui concerne les rapports transportables, les disquettes souples du format 5^{1/4} ont été remplacées par des disquettes rigides du format 3^{1/2}, les cédéroms sont en passe d'être remplacés par des DVD-Rom. Qu'advient-il des produits éditoriaux qui étaient distribués par l'intermédiaire de ces vecteurs quand les ordinateurs de demain seront devenus si perfectionnés qu'ils ne seront plus capables de les lire! Il en résulte, à tout le moins, en de nombreuses spécialités, une hésitation de la part de la communauté scientifique. À moins qu'on ne réussisse à trouver par quelles voies et par quels détours tel support préconisé, telle technologie appropriée ou tel logiciel utilisé seraient susceptibles d'être légitimés d'une manière implicite ou déclarée. Peut-être sont-ce d'autres instances de légitimation qu'il faudrait définir, pour que le recours aux nouvelles technologies ne mutilent pas les publications savantes, et les tuent encore moins.

IV. COMMENT RENTABILISER ?

Il est enfin une question d'un ordre financier qui ne peut plus être esquivée depuis qu'elle a été posée sur la place publique, sur Internet, par l'Université du Québec à Montréal⁶. Les prémisses sont simples. La première a déjà été évoquée. L'édition savante, universitaire, traditionnelle, c'est-à-dire imprimée, n'est déjà pas une activité rentable en termes économiques. Parce qu'elle coûtera plus cher, ne serait-ce qu'en raison des investissements initiaux qui seront exigés, l'édition électronique le sera encore moins. Il ne faut pas le dissimuler. La seconde prémisses tient à la modestie des budgets dont les universités disposent pour leurs propres publications universitaires. Les universités françaises ne disposent pas toutes d'un service de presses universitaires. Aucun établissement universitaire n'a les moyens de relever seul le défi que représente la création de véritables presses universitaires électroniques. Aucune université ne pourra faire face sur ses ressources propres aux coûts de production qui seront induits, aux frais de diffusion qui en

6. Voir le site des Presses Universitaires multimédias :
« <http://www.obelix.uqss.quebec.ca/pdr> ».

résulteront ni aux dépenses de maintenance qui s'en suivront. Seule l'Agence Universitaire de la Francophonie y parvient avec près de 700 publications universitaires en ligne mais pour un nombre restreint de disciplines, jugées prioritaires pour la défense de la francophonie et qui concernent, par exemple, la médecine tropicale, l'économie du développement, le droit, et, cela, à partir d'un regroupement de plus de 400 grands établissements d'enseignement supérieur de par le monde, dont la plupart des universités françaises. Mais la question reste entière toutefois pour les autres disciplines et pour les autres spécialités scientifiques et universitaires, à commencer ou à terminer par les études littéraires, y compris francophones, qui n'ont pas été prises en considération jusqu'à présent par l'Agence. Seuls, donc, les Pouvoirs publics pourraient concevoir des politiques d'incitation adéquates. Seules, aussi, les universités, en raison de leur autonomie, pourraient décider de se regrouper en pôles ou en réseaux autour d'un certain nombre de projets fédérateurs, avec, toutefois, tous les risques de tiraillements qu'une telle démarche comportera.

CONCLUSION

Dans son acception la plus large, l'édition multimédia désigne les actes par lesquels des œuvres de l'esprit peuvent être désormais communiquées à autrui par l'ensemble des nouveaux moyens de communication de masse ou « médias », en ligne via Internet et les réseaux de télécommunications ou hors ligne via les supports transportables et les autres vecteurs d'information. Dans cette perspective, l'essor de nouvelles presses universitaires électroniques pourrait contribuer à transformer profondément les modes de diffusion et de transmission des connaissances et du savoir à l'intérieur de la communauté scientifique universitaire et en dehors. Pressentie et analysée dès 1996, notamment au Canada et au Québec, cette révolution technologique s'est déjà amorcée sans que l'on sache très bien encore quelle place et quel rôle les universités françaises voudraient y jouer, ni comment la transformation de ce secteur de l'édition savante pourrait s'articuler par rapport à l'évolution prévisible de l'édition traditionnelle et des industries du livre. La question a été posée toutefois sans que l'on puisse encore dégager de réponses nettes, et moins encore de conclusions définitives. Un processus s'est déclenché toutefois, surtout dans le monde anglo-saxon où certains grands groupes éditoriaux ont déjà entrepris depuis longtemps de

confisquer l'édition savante pour leur seul futur profit ⁷. Dans le domaine francophone, le phénomène n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Ce serait, il faudrait le souhaiter, à la communauté scientifique et universitaire d'en débattre et d'en trancher.

Alain VUILLEMIN

Centre d'Études et de Recherches
Sur les Textes Électroniques Littéraires
Université d'Artois

7. Voir à ce sujet les deux contributions de Béatrice Byé : « Les nouvelles stratégies des producteurs » et « La banque d'indicateurs stratégiques », in VUILLEMIN (Alain) et *alii* : *Les Marchés de l'information documentaire*, Paris, ADBS Éditions, 1991, p. 275-285 et p. 287-296.